

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Plaque commémorative de la fondation de la chapelle du Sacré-Cœur

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02005302
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00115941

Désignation

Dénomination : plaque commémorative
Appellations : de la fondation de la chapelle du Sacré-Cœur
Titres :

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : première chapelle sud de la nef (chapelle du Sacré-Cœur), mur occidental
Vol :

Historique

Cette plaque, insérée dans un mur de la chapelle du Sacré-Cœur, rappelle les circonstances de la fondation et de la construction de cette chapelle. Elle fut fondée par l'évêque de Soissons Jean-Joseph Languet de Gergy (1715-1730), après l'extinction rapide de l'incendie qui avait pris à la tour de la cathédrale, le 18 septembre 1729, à l'occasion des fêtes données pour la naissance du dauphin Louis. Cet évêque fut l'un des apôtres de la dévotion au Sacré-Cœur et publia le récit de la vie de la bienheureuse Marguerite-Marie. La plaque qui mentionne la présence de Monseigneur Languet de Gergy à la tête de l'archevêché de Sens, date au plus tôt de 1730 (année de sa nomination comme archevêque). Si l'on en croit l'étude du chanoine Jacquin sur le chapitre cathédral au 18e siècle, cette inscription n'aurait été placée que vers juillet 1746, après achèvement du décor de la chapelle.

Quelques mots du texte ont été endommagés au cours des bombardements de la Première Guerre mondiale.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle

Dates :

Lieu d'exécution : Hauts-de-France, Aisne, Soissons

Description

La plaque, de forme rectangulaire et horizontale, a été réalisée dans un unique morceau de calcaire blanc. Le matériau semble avoir été teinté en gris, à sa surface. Un encadrement a été peint en noir autour de cette pierre. Les lettres gravées sont rehaussées de peinture dorée.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : taille de pierre

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire horizontal ; encastré

Matériaux : calcaire (blanc, monolithe) : taillé, poli, gravé, peint, doré

Mesures :

Dimensions totales : h = 52 ; la = 81.

Représentations :

Inscriptions & marques : inscription (gravé, sur l'oeuvre, latin, peint, incomplet, lecture incertaine, connu par document)

Précisions et transcriptions :

La pierre est entièrement occupée par une inscription gravée, dont les lettres étaient peintes en doré. Cette inscription latine, victime de la Première Guerre mondiale, est aujourd'hui incomplète, et certains mots endommagés se lisent difficilement. Elle est néanmoins connue grâce à un relevé réalisé par le baron Ferdinand de Guilhermy vers le milieu du 19e siècle.

Texte de l'inscription :

AN. MDCCXXIX. DIE XV[III SEPT.] /
CONFLAGRANTE TURRI MAJORI HUIUS /
ECCLESIAE J. JOSEPH EP. SUESSION. POSTEA /
ARCH. SENONENSIS HOC SACELLUM V[OVIT] /
IN HONOREM SS. CORDIS [D.N. JESU] XTI /
ET INCENDIO S[UBITO ET MIR]ABILITER /
EXTINCTO, AEDIFICAVIT ET DECORAVIT, /
CUM VENERABILIS CAPITULI /
CONSENSU.

Traduction : L'an 1729, le 18 septembre, la tour majeure de cette église ayant pris feu, Jean-Joseph [Languet de Gergy] évêque de Soissons, puis archevêque de Sens, a fait vœu de construire cette chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et l'incendie ayant été tout-à-coup et miraculeusement éteint, il l'a édifiée et décorée, du consentement du vénérable chapitre.

État de conservation

mauvais état

La plaque est fendue et présente de nombreuses épaufrures. Les dommages survenus à l'angle supérieur droit de la pierre, ainsi qu'à certaines parties de la surface, rendent difficile la lecture de plusieurs mots du texte.

Statut, intérêt et protection

La cathédrale ayant été classée par liste de 1862, les objets qui, comme les monuments commémoratifs, étaient incorporés à l'édifice à cette date, profitent de la même protection.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre immeuble, 1862

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- A Évêché Soissons. Série D (personnel) : 5 D 8 - 5 (JACQUIN, chanoine Paul. **Le chapitre de la cathédrale de Soissons dans le cours du XVIIIe siècle**. Manuscrit dactylographié, s.d. [ca 1908]). p. 42.
- BnF (Cabinet des Manuscrits) : naf 6109 (collection Guilhermy, 16). **Description des localités de la France (Soissons)**. fol° 259 v°.

Bibliographie

- **Le Sacré-Cœur à Soissons**. *La semaine religieuse du diocèse de Soissons et Laon*, 7e année, 1880. n° 10, Samedi 6 mars 1880, p. 167.

Illustrations



Vue générale de la plaque.

Phot. Irwin Leullier

IVR22_20010202908XA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble du décor de la première chapelle sud de la nef, ou chapelle du Sacré-Cœur (IM02005422) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (IM02002751) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale de la plaque.

IVR22_20010202908XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation